



Organisation des cours théoriques et pratiques

Parcours de formation à la catégorie B du permis de conduire

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût pour formation catégorie B.

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

- *une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :*
 - *dispositions légales en matière de circulation routière*
 - *le conducteur*
 - *la route*
 - *les autres usagers de la route*
 - *réglementation générale et divers*
 - *précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule*
 - *éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite*
 - *équipements de sécurité des véhicules*
 - *règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement*

- *Des cours spécifiques sur les thèmes :*
 - *Les distracteurs*
 - *L'alcool*
 - *La vitesse*

Cour pratique catégorie B :

Avant la signature du contrat, l'enseignant de l'auto-école de conduite procède à une évaluation qui déterminera le volume prévisionnel de formation pratique. Il ne peut être inférieur à 20 heures.

Cette évaluation permet aussi d'estimer le prix indicatif de la formation.

Chaque élève se voit attribuer un livret d'apprentissage qu'il devra renseigner au fur et à mesure de sa progression avec l'assistance du formateur.

Pendant la formation, le formateur valide les compétences (C1 à C4) selon la grille d'évaluation de synthèse présente dans le livret.

Des bilans intermédiaires ont également lieu. Chaque élève peut ainsi se positionner sur la formation et connaître les objectifs à travailler.

Des bilans de fin de formation sont réalisés.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- de nuit (leçons prises en hiver).

Parcours de formation à la catégorie A du permis de conduire

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût pour formation catégorie A.

A la suite de l'évaluation effectuée, nous vous proposons un parcours spécifique :

une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETM) par des cours de code sur les thèmes :

- **Modalités spécifiques à l'enseignement aux formations 2 roues :**
 - Les placements/trajectoires de sécurité
 - L'image du motard dans la société

- Vérifications sur le véhicule
- Les conditions climatiques et la moto
- L'équipement du motard
- Comment choisir sa moto

Cours pratique catégorie A :

Avant la signature du contrat, l'enseignant de l'auto-école de conduite procède à une évaluation qui déterminera le volume prévisionnel de formation pratique. Il ne peut être inférieur à 20 heures. Cette évaluation permet aussi d'estimer le prix indicatif de la formation.

Chaque élève se voit attribuer un livret d'apprentissage qu'il devra renseigner au fur et à mesure de sa progression avec l'assistance du formateur.

Pendant la formation, le formateur valide les compétences (C1 à C4) selon la grille d'évaluation de synthèse présente dans le livret.

Des bilans intermédiaires ont également lieu. Chaque élève peut ainsi se positionner sur la formation et connaître les objectifs à travailler.

Des bilans de fin de formation sont réalisés

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- de nuit (leçons prises en hiver).

Les cours théoriques se déroulent :

Lundi : 10h – 12h / 14h – 16h

Les cours pratiques se déroulent :

Mardi : 8h – 12h / 14h – 19h

Mercredi : 8h – 12h / 14h – 19h

Jeudi : 8h – 12h / 14h – 19h

Vendredi : 8h – 12h / 14h – 19h

Samedi : 8h – 12h / 13h – 16h